

Vote exprimé : Evelyne Auriac, Maja Becker, Marie-Pierre Cazals, Sandrine Croity-Belz, Christine Lagabriele, Céline Launay, Alexis Le Blanc, Valérie Le Floch, Lolita Perez, Stéphane Perrissol
Absent.e.s Ludovic Loue, Manon Paes, Jonathan Risso, Marie-Pierre Souyri, Claire Wallez

Quatre points soumis au vote

- RD du vote électronique du 28 janvier : fiche poste PAST
- Jurys de mention PSTO, PEF et Psychologie
- Commissions de parcours des parcours rattachés au département (PSTO, PAP, PSRI, PEPSC)
- Modalités de sélection : audition des parcours PSTO, PAP et PSRI
- Critères de sélection

Vote du RD du vote électronique du 28 janvier 2022 (fiche poste PAST)

Le RD du vote électronique du 28 janvier 2022 est joint au présent document.

10 votants	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

Le RD du vote électronique du 28 janvier 2022 est adopté à **l'unanimité** des votes exprimés.

Vote des jurys de mentions

Les parcours rattachés au département PSTO relèvent de trois mentions :

- Parcours PSTO → mention Psychologie sociale, du travail et des organisations
- Parcours PSRI et PEPSCO → mention psychologie
- Parcours PAP → mentions Psychologie de l'éducation et de la formation PEF.

Mention	Composition
PSTO	Christine Lagabriele (co-responsable de la mention et du parcours PSTO) Valérie Le Floch (co-responsable de la mention et du parcours PSTO) Céline Launay (membre de l'équipe pédagogique PSTO)
Psychologie	Maja Becker (parcours PEPSCO) co-présidente jury Christine Cuervo-Lombard (parcours PG) co-présidente jury Loïc Caroux (parcours ECIT-FH) Nathalie Oubrayrie (parcours PS-RI) Christine Sorsana (parcours PDEA)
PEF	Claire SAFONT-MOTTAY (co-responsable de la mention et du parcours PEOD), présidente du jury Laurent COMBRES (co-responsable Parcours PAP) Olga VOLCKAERT-LEGRIER (Co-responsable Parcours PEOD) Patricia ROSSI NEVES (co-responsable Parcours PAP)

10 votants	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

La composition des jurys de mention est adoptée à **l'unanimité** des votes exprimés.

Vote de la composition des commissions de parcours

Quatre parcours sont rattachés au département : PSTO ; PAP ; PSRI ; PEPSCO

La commission de parcours est chargée de l'examen des candidatures d'entrée dans le parcours : examens des dossiers et, le cas échéant, audition des candidats

Les propositions de composition des commissions des parcours rattachés au département PSTO sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Parcours	Composition de la commission de parcours 2022-2023
PSTO	Tous les enseignants-chercheurs du département Maja Becker, Nadine Cascino, Marie Pierre Cazals, Sandrine Croity-Belz, Alice Delicourt, Antoine Duarte, Isabelle Faurie, Marie Garot, Christine Lagabrielle, Alexis Le Blanc, Valérie Le Floch, Stéphane Perrissol, Jacques Py, Patricia Rossi, Fanny Verkampt
PAP	Président.e : Laurent Combres Nadine Cascino, Marie Pierre Cazals, Sandrine Croity-Belz, Alice Delicourt, Antoine Duarte, Frédéric Fourchard, Christine Lagabrielle, Patricia Rossi
PEPSCO	2 responsables de parcours, 2 personnes par équipe → 6 personnes au total Responsables du master : Aline Chevalier (suppléante : Nathalie Huet) Maja Becker (suppléant : Stéphane Perrissol) Equipe CSC : Valérie Le Floch (suppléante : Céline Lemercier) Céline Launay (suppléante : Ophélie Carreras) Equipe PLC : Sören Frappart (suppléante : Olga Volckaert) Bastien Trémolière (suppléante : Elodie Labeye)
PSRI	Béatrice Barthe, Ania Beaumatin, Valérie Capdevielle, Marie-Pierre Cazals, Amélie Courtinat-Camps, Sandrine Croity-Belz, Alice Delicourt, Antoine Duarte, Isabelle Faurie, Frédéric Fourchard, Marie Huet-Gueye, Christine Lagabrielle, Hervé Larroze-Marracq, Alexis Le Blanc, Yoan Mieyaa, Nathalie Oubrayrie-Roussel, Hélène Ricaud, Patricia ROSSI, Claire Safon-Mottay <i>*par défaut, nous mettons tous les membres statutaires du laboratoire (comme l'an passé) ; pour cette 2ème année de sélection et à ce stade de l'année universitaire nous avons encore besoin de souplesse dans la composition de la commission de sélection du parcours</i>

10 votants	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

La composition des commissions de parcours telles que présentées ci-dessus est adoptée à l'unanimité des votes exprimés.

Modalités de sélection : audition en présentiel ou distanciel

Lors du conseil du 15.11.2021, le conseil plénier avait voté les modalités de sélection ci-après.

Parcours	Modalités de sélection
PSTO	Dossier + examen + audition
PAP	Dossier + examen + audition
PEPSCO	Dossier
PSRI	Dossier + audition

La question posée aujourd’hui est celle de la tenue des auditions prévues pour les parcours PSTO en présentiel ou distanciel. Plusieurs arguments ont été avancés pour basculer ces auditions en mode distanciel : les incertitudes liées à la crise sanitaire qui pourraient perdurer, les coûts financiers et écologiques des déplacements des candidats extérieurs, le chevauchement des dates des auditions avec les sessions de rattrapage dans plusieurs universités ... La proposition issue de la réunion des parcours de master du 31 janvier 2021 est donc d’organiser ces auditions en mode distanciel.

Ce choix du distanciel pose alors la question du maintien de l’examen (épreuve écrite) prévu par les parcours PSTO et PAP. La proposition mise au vote est donc celle d’un choix en maintien des auditions en présentiel ou bascule des auditions en distanciel avec suppression de l’examen écrit. Les trois parcours (PSTO, PAP, PSRI) proposent de basculer les auditions en distanciel et le cas échéant, de supprimer l’épreuve écrite (PSTO et PAP)

10 votants	NPPV 1	ABS 0	CONTRE 0	POUR 9
------------	--------	-------	----------	--------

L’organisation des auditions pour les parcours PSTO, PAP et PSRI en distanciel est adoptée à la **majorité** des votes exprimés.

Critères de sélection :

Nous devons voter les critères de sélection des 4 parcours rattachés au département PSTO qui avaient été présentés lors de l’AG et du conseil du 15 novembre mais n’avaient pas été votés.

Parcours	Dossier	Oral
Psychologie sociale, du Travail et des Organisations (PSTO)	La qualité académique (évaluation du cursus). Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité. Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises. Cohérence des expériences universitaire, professionnelle, ... avec les objectifs de la formation. Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation. Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...).	La qualité et la clarté des éléments présentés à l'oral et des réponses apportées par le (la) candidat(e) aux questions du jury. La qualité et la clarté des éléments de motivation au choix de parcours effectué. La pertinence du projet de formation et du projet professionnel du candidat au regard des objectifs du master PSTO. La capacité à identifier dans les expériences professionnelles les connaissances acquises.
Psychologie de l'accompagnement professionnel (PAP)	La qualité académique (évaluation du cursus). Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité. Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises. Cohérence des expériences universitaire, professionnelle, ... avec les objectifs de la formation. Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation. Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...)	La qualité et la clarté des éléments de motivation présentés oralement. La qualité et la clarté des réponses apportées par le (la) candidat(e) aux questions du jury. La pertinence du projet de formation et du projet professionnel du candidat au regard des objectifs du master psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales.

<p>Psychologie de la Socialisation- Recherche Intervention (PS-RI)</p>	<p>La qualité académique (évaluation du cursus). Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité. Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises. Cohérence des expériences universitaires, professionnelle, ...avec les objectifs de la formation. Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation. Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...).</p>	<p>Qualité et clarté des éléments présentés oralement et des réponses apportées par le (la) candidat(e). La cohérence du projet envisagé par rapport à la formation. Connaissance du contenu et de la spécificité du parcours. Motivations exprimées par le (la) candidat(e).</p>
<p>Perspectives pluridisciplinaires sur la cognition : enfant, adulte, société (PEPSCO)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité académique (évaluation du cursus - Cohérence de l'expérience universitaire, professionnelle, associative du candidat avec les objectifs de la formation) - Eléments attestant de compétences en anglais - Expériences attestant de qualités d'autonomie et proactivité dans des travaux/projets individuels et collaboratifs (stage, UE hors cursus, vie étudiante, ...) - Les motivations exprimées par le (la) candidat(e) - Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation. - Capacité à élaborer sur les compétences et les connaissances acquises - Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...) - Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité 	<p>Pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement)</p>

10 votants	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 10
------------	--------	-------	----------	---------

Les critères de sélection des 4 parcours présentés ci-dessus sont adoptés à l'unanimité des votes exprimés.

Je vous remercie sincèrement pour votre participation à ce vote par voie électronique

Pour la direction du département PSTO
Nadine CASCINO,
Directrice du département PSTO

